

**République française - Liberté - Egalité - Fraternité**

**ARRÊTÉ du PRÉSIDENT**

**N° 2023-349**

**OBJET : Concours sur titres avec épreuves d'aide-soignant territorial de classe normale  
Arrêté portant liste d'aptitude**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-36 à L. 325-51,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-1881 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des aides-soignants territoriaux,

Vu le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2023-348 du 19 décembre 2023 portant liste des admis au concours sur titres avec épreuves d'aide-soignant territorial de classe normale - session 2023,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste d'aptitude d'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale mentionne les lauréats de la session 2023 et comporte dix-neuf (19) noms.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

**Article 2** : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

**Article 4** : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 19 décembre 2023

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2023-349 DU 19 DECEMBRE 2023**  
**portant liste d'aptitude d'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale**  
**(établie à l'issue du concours sur titres avec épreuves)**

ABBEZZOT Nadege  
ARRASSE Karima  
BAURIN Delphine  
BENMANSOUR Rachida  
BIKECK Agnès  
COLLESSON Aurélie  
DA MOTA Jessica  
DEMARQUET Jacqueline  
DJOSSOU Adjoua  
GARDA Lizzie  
GEFFRY Marie-Christine  
HAMIDCHI Mélissa  
KENGUNYA Solange  
MENDY Marie  
PATURANCE Astrid  
SOARES DA COSTA Maria-Segunda  
ZAHY Myriam  
ZAOUI Sabah  
ZERDAD Samia

La présente liste est arrêtée à dix-neuf (19) lauréates.

Fait à Pantin, le 19 décembre 2023

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



  
Solenne LEPINGLE